

FR

NOTICE D'INSTALLATION

INSTALLATION / ENTRETIEN / MAINTENANCE / CONSEILS DE SÉCURITÉ



L84

TABLIER

LAMES 84 PVC OPAQUES

SOMMAIRE

NOTICE À LIRE ATTENTIVEMENT ET À CONSERVER POUR UNE CONSULTATION ULTÉRIEURE

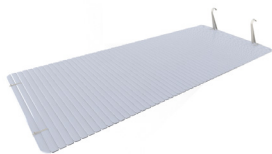
Lisez ce manuel attentivement afin de comprendre l'intégralité des informations et de garantir une installation, une utilisation et un entretien en toute sécurité. Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages occasionnés par le non-respect des consignes figurant dans le présent manuel.

INFORMATION.....	3
Éléments.....	3
Outils	4
Montage.....	4
Colisage	4
Pré-requis	5
INSTALLATION.....	6
Composition d'une lame.....	6
Assemblage des lames.....	8
Démontage des lames	11
Enlever les ailettes	11
Enrouleur hors-sol.....	12
Enrouleur immergé.....	13
Les kits d'accrochage.....	14
Installation pushlock	15
Verrouillage et déverrouillage pushlock	19
ENTRETIEN / MAINTENANCE	20
Ouverture / fermeture du bassin	20
Niveau d'eau du bassin	21
Filtration & traitement de l'eau.....	21
Entretien (à la charge du client)	21
Hivernage.....	22
Maintenance.....	22
CONSEILS DE SÉCURITÉ.....	23
RECYCLAGE	25
Emballage.....	25
Fin de vie.....	25

INFORMATION

ÉLÉMENTS

TABLIER



- Le tablier est composé de lames, elles sont étanches et articulées entre elles, et flottent à la surface de l'eau.
- Le jeu total entre le mur et le tablier doit être ≤ 70 mm.
- Le tablier est relié au mât avec des sangles qui sont accrochées à la première lame du tablier.
- En début et fin de tablier, se trouvent les sangles d'accrochage permettant la fixation du tablier au kit d'accrochage fixé sur la paroi.

KITS D'ACCROCHAGE : PUSHLOCK



- 3 modes de fixation : en façade chevillée / en façade à sceller / en cavalier.
- Les kits d'accrochage sont positionnés sur la largeur du bassin (le nombre et la position varient en fonction de la configuration du bassin).



- **À ce jour, les couvertures DEL comportant une forme amovible sur un escalier latéral ne sont pas conformes à la norme NF P90-308.**
- **Sauf indication contraire du fabricant de l'alarme, les alarmes par immersion ne sont pas compatibles avec les couvertures DEL.**

INFORMATION

OUTILS



MONTAGE



3 heures



2 personnes


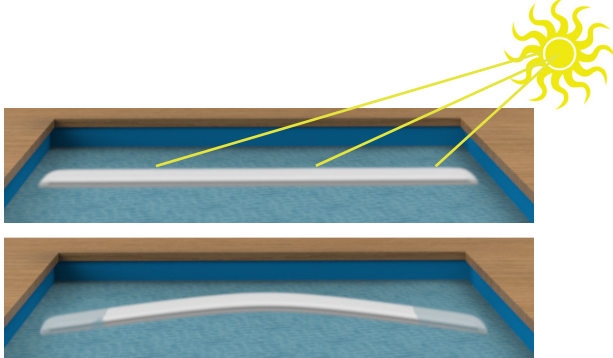


COLISAGE

ex - pour un bassin 4,00 x 8,00 m		
Tablier	4 colis de 4.30 x 0.38 x 0.10 m	120 Kg
Pushlock	1 colis de 0.20 x 0.20 m	5 Kg
Poids total		125 Kg

INFORMATION

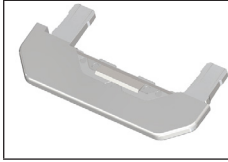
PRÉ-REQUIS

❗ NOUS VOUS CONSEILLONS DE LIRE TOUTES LES ETAPES DE LA POSE AVANT LA MISE EN PLACE AFIN D'ÉVITER TOUTES MANIPULATIONS INUTILES.

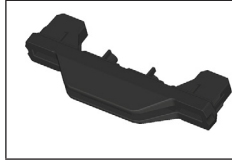
	 <p>Lorsque le tablier est sous le soleil, il peut arriver que les lames se déforment à cause de la différence de température avec celle de l'eau du bassin. Elles reprendront leur forme initiale dès l'homogénéisation des températures.</p>
	<p>Penser à mettre les équipements de sécurité.</p>
	<p>Le niveau d'eau minimum doit être de 8cm sous arase pour les lames L84</p>

INSTALLATION

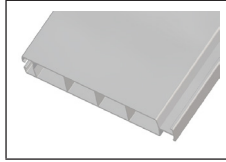
COMPOSITION D'UNE LAME



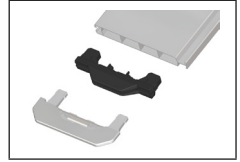
Ailette



Bouchon



Lame



Assemblage

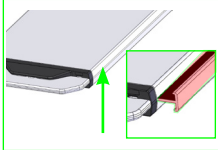
POSITIONNEMENT DES LAMES

Lame L1



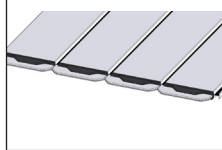
1 Lame coté enrouleur avec des encoches pour le passage des sangles de mât et des sangles Pushlock.

Lame L1 de finition



2 Lames L1 sans la partie mâle et avec des encoches pour le passage des sangles Pushlock.

Lame L4

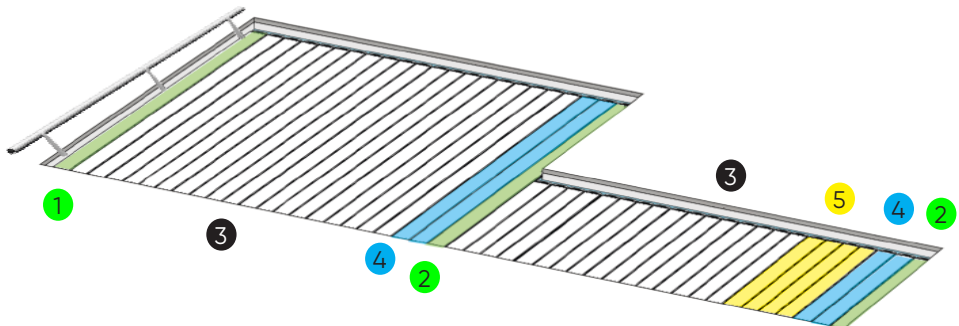


3 Installer toutes les lames L4.

Lame L1 d'ajustement



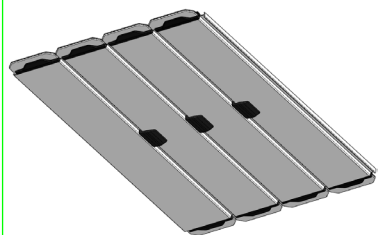
4 Si vous avez des lames L1 en plus, il faut les positionner ici. Il n'est pas nécessaire de toutes les installer.



INSTALLATION

CONFIGURATION SPÉCIFIQUE POUR ENROULEUR HORS-SOL

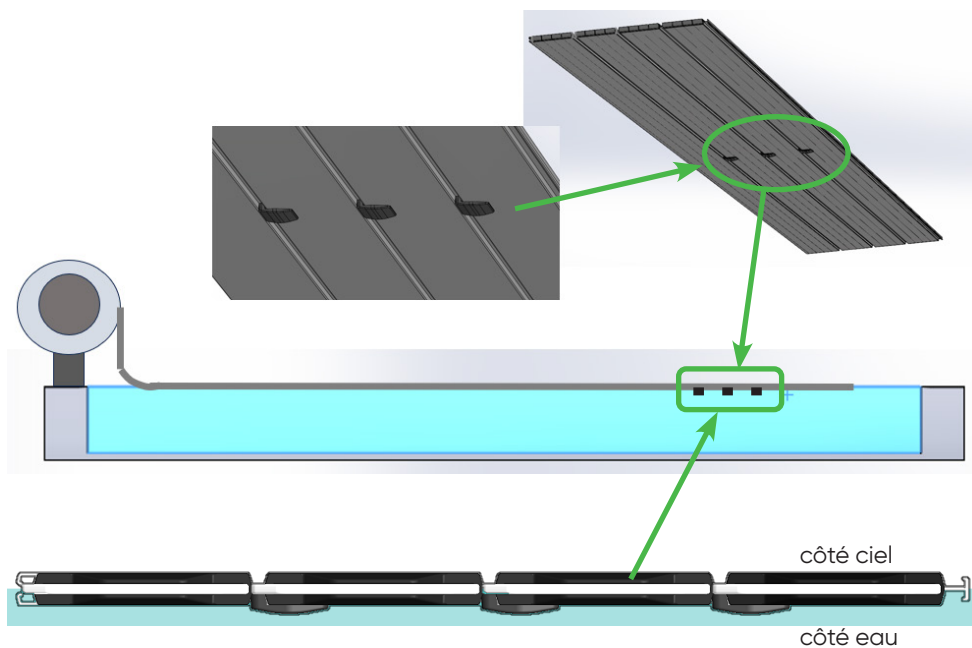
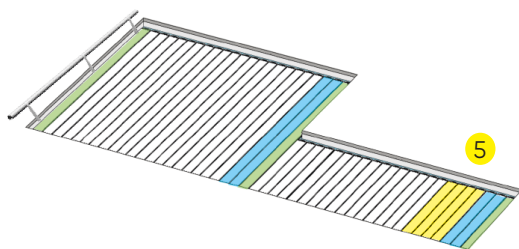
Lame L4
anti-adhésion



5 1ère lame L4 coté opposé à l'enrouleur avec des butée anti-adhésion.

Configuration de la 1ère lame L4

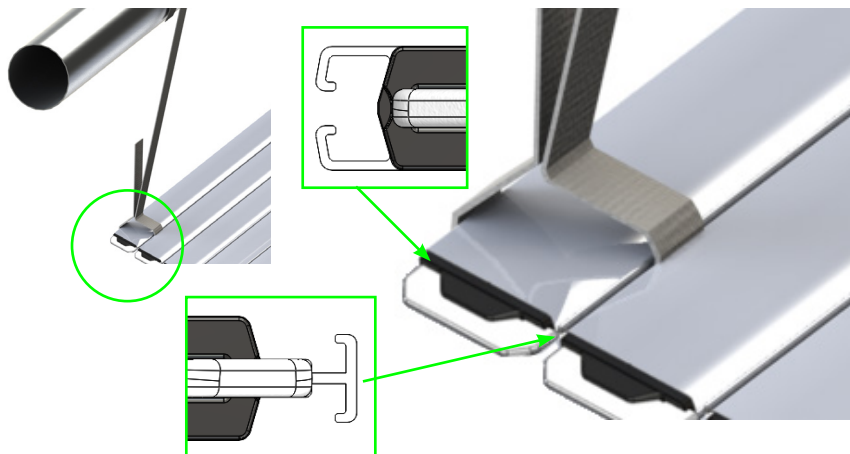
La lame doit être assemblée de manière à ce que les trois butées noires soient sur le dessous de la lame (côté eau) lorsque le volet est déployé sur le bassin.



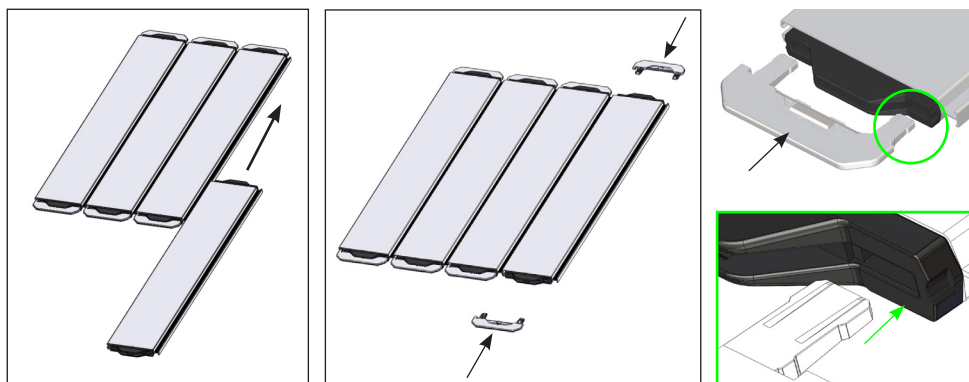
INSTALLATION

ASSEMBLAGE DES LAMES

SENS DES LAMES



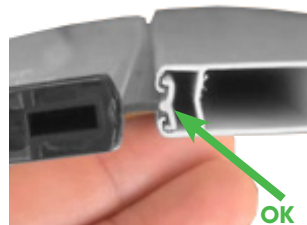
ENFILAGE DES LAMES ET POSE DES AILETTES



NON OK



NON OK



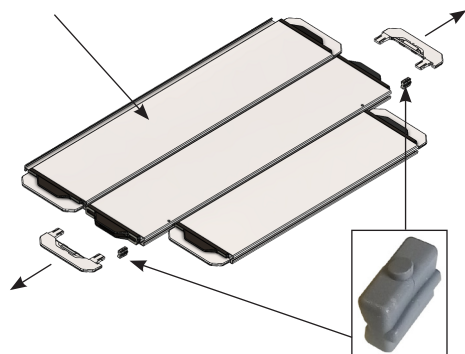
OK

INSTALLATION

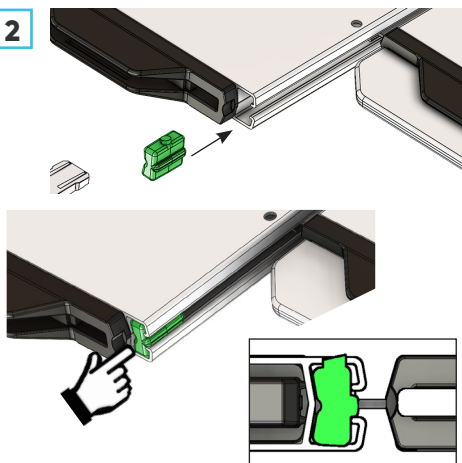
CALE DE BLOCAGE

1

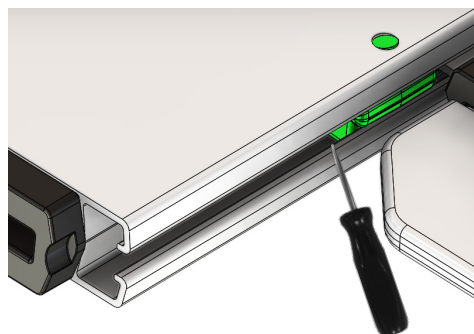
Surface au contact de l'eau.



2

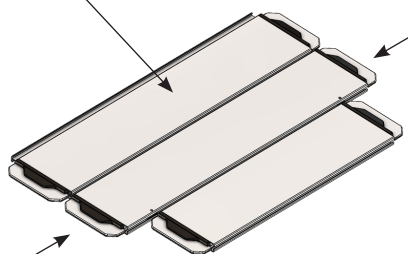


3



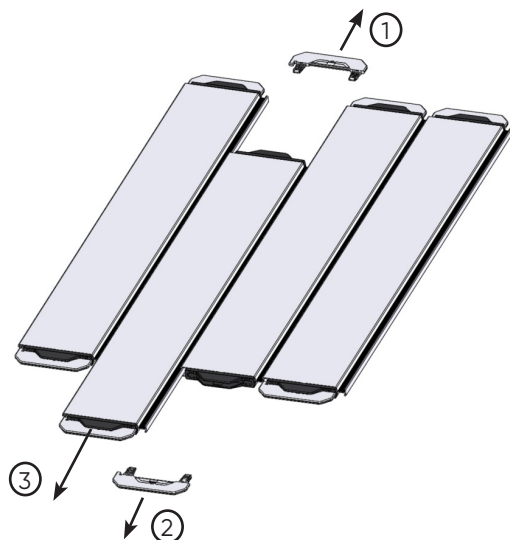
4

Surface au contact de l'eau.

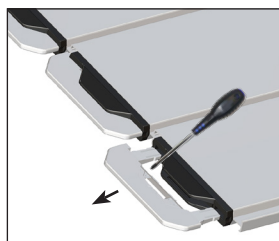
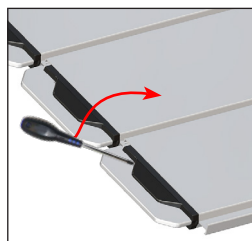
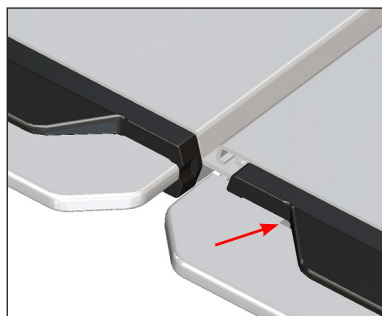


INSTALLATION

DÉMONTAGE DES LAMES



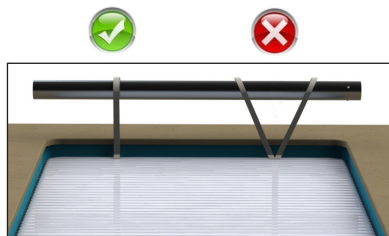
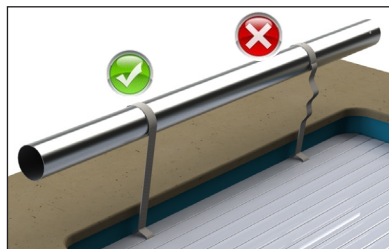
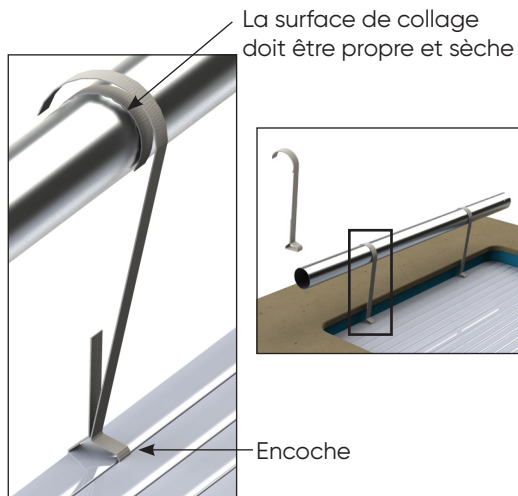
ENLEVER LES AILETTES



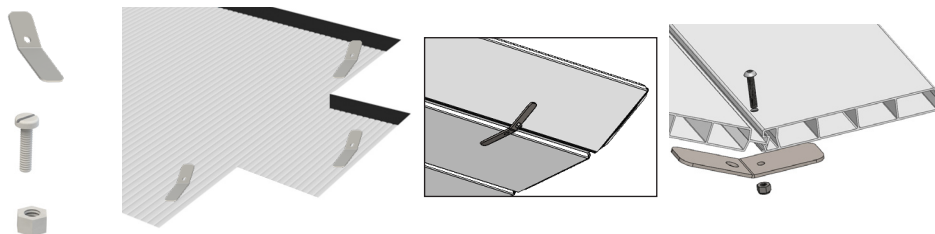
INSTALLATION

ENROULEUR HORS-SOL

MONTAGE DE LA SANGLE

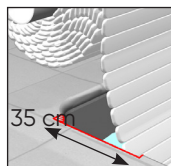


MONTAGE DU SKI



! Utiliser un tournevis en inox.

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

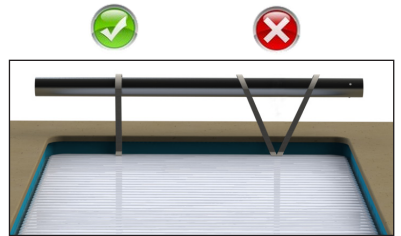
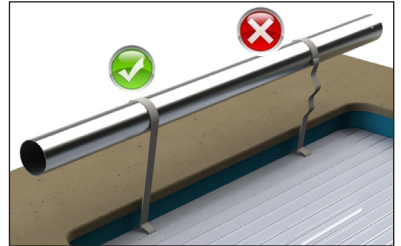
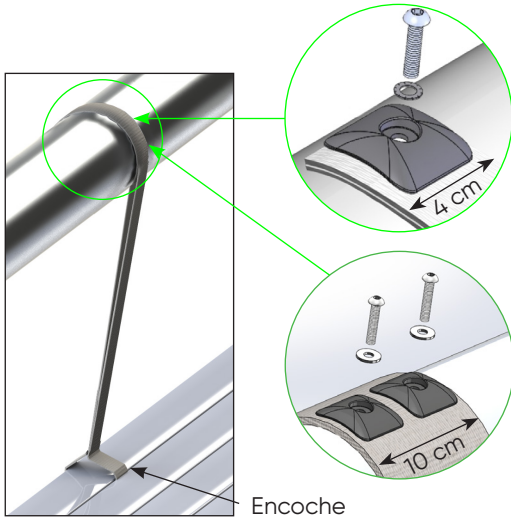


Si besoin, disquer les margelles pour faciliter le passage du tablier et éviter les frottements.

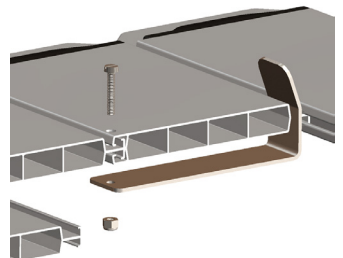
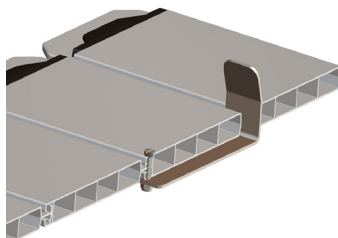
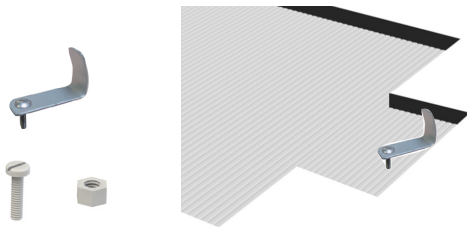
INSTALLATION

ENROULEUR IMMERGÉ

MONTAGE DE LA SANGLE

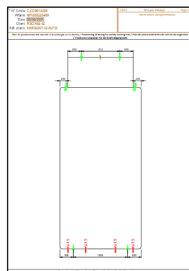


MONTAGE DU CROCHET DE BLOCAGE



INSTALLATION

LES KITS D'ACCROCHAGE



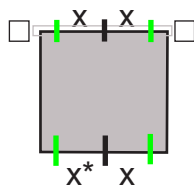
Le positionnement des kits d'accrochage sur le bassin est indiqué sur un plan, livré avec les lames.

Toutes les modifications du positionnement des kits doivent être conformes aux règles expliquées ci-dessous.

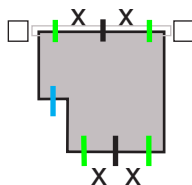
Pour tout autre cas, nous consulter.

RÈGLES DE POSITIONNEMENT

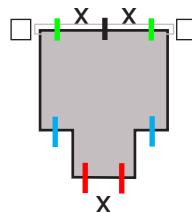
Sans escalier



Avec escalier de côté



Avec escalier droit



— kit à 50 cm du bord maximum

1 kit centré si < 1 m

1 kit à 50 cm du bord maxi < 1,50 m

2 kits si > 1,50 m

— 2 kits à 50 cm du bord maximum



- x ne doit jamais être supérieur à 1.5m
- Les systèmes d'accrochages Quick-lock et passesangle ne sont pas utilisables sur avec les lames 84.
- Remplacer un Push lock standard par un réglable = non conforme.
- Les sangles doivent être réglées au plus juste pour limiter au maximum l'espace entre le mur et les lames.

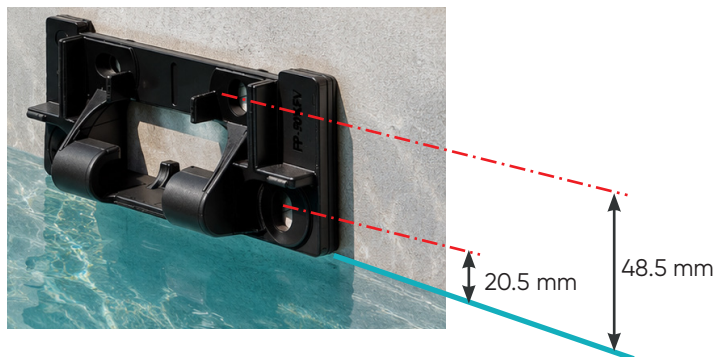
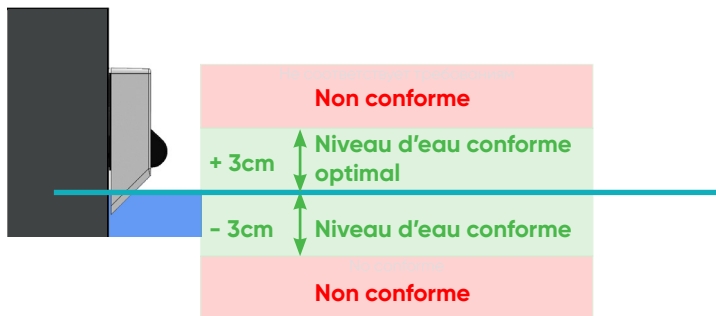
INSTALLATION

INSTALLATION PUSHLOCK

! Un régulateur de niveau d'eau est fortement conseillé

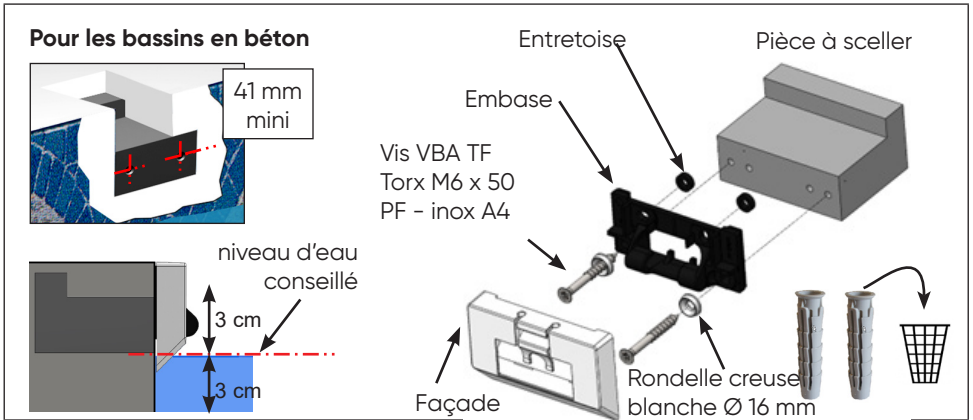


Niveau d'eau idéal

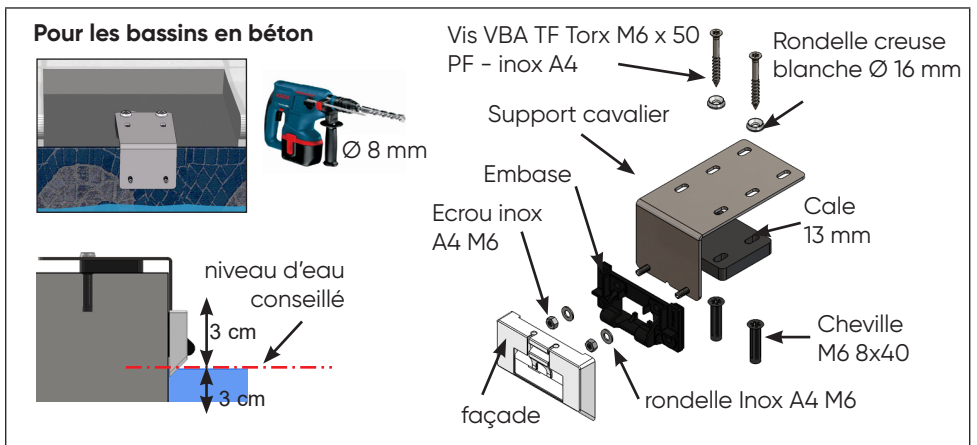


INSTALLATION

VERSION À SCELLER



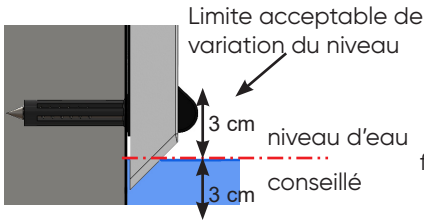
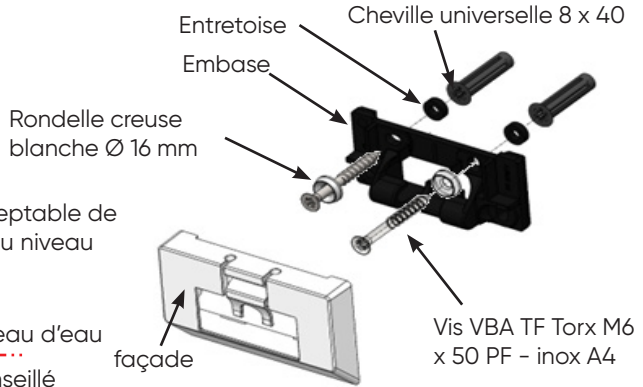
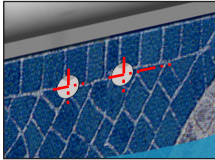
VERSION CAVALIER (ET NIVEAU D'EAU HAUT)



INSTALLATION

VERSION FAÇADE CHEVILLÉ

Pour les bassins en béton et parpaing, ainsi que les bassins ayant une épaisseur de paroi supérieure ou égale à 8 mm

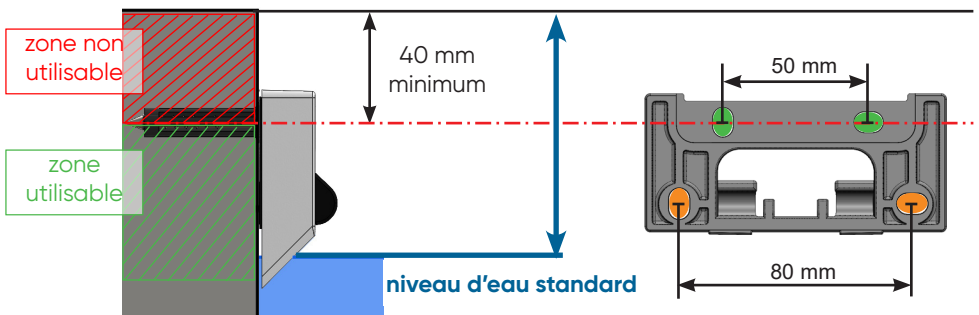
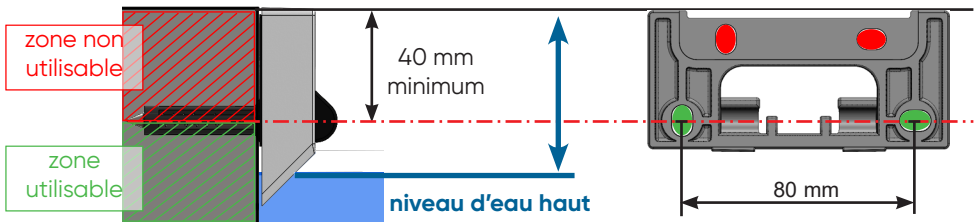


Position du push-lock en fonction du niveau d'eau souhaité

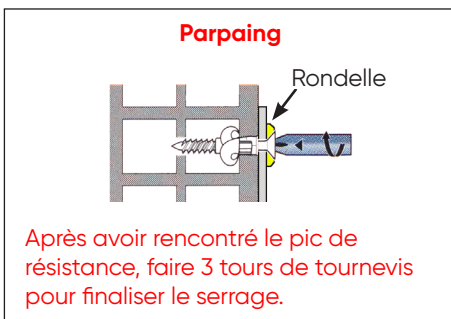
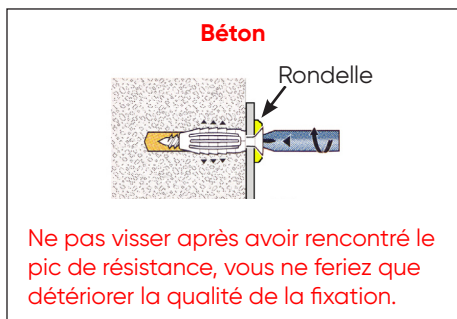
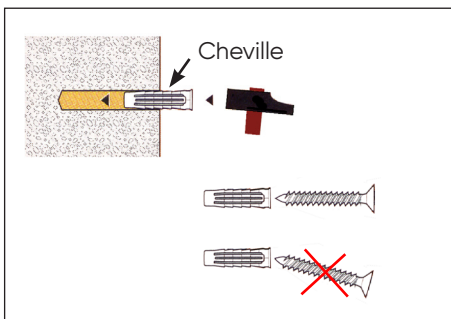
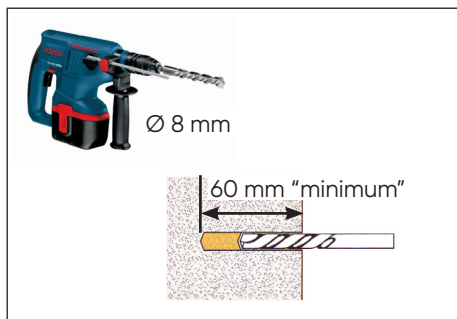
● ne pas utiliser

● peut être utilisé

● à utiliser



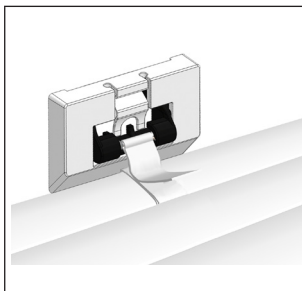
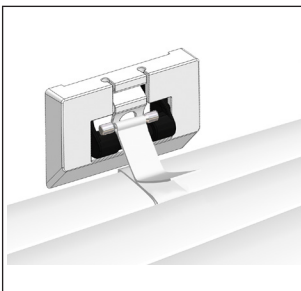
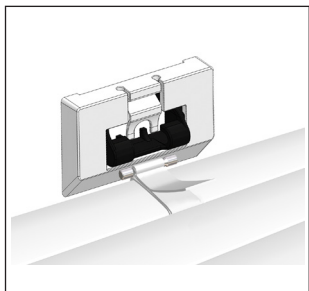
INSTALLATION



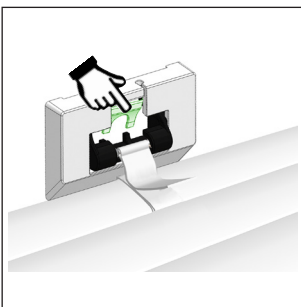
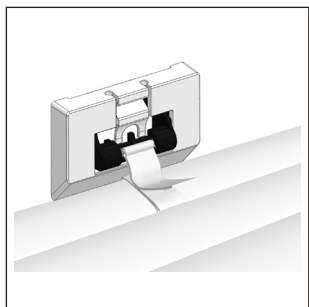
UTILISATION

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE PUSHLOCK

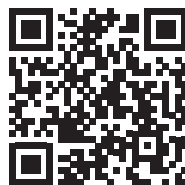
VERROUILLAGE



DÉVERROUILLAGE



Une vidéo explicative est disponible via le QR code ci-joint.



<https://youtu.be/zzjHSQvkb4Q>

ENTRETIEN / MAINTENANCE

OUVERTURE / FERMETURE DU BASSIN

**TOUJOURS VÉRIFIER QUE LE NIVEAU D'EAU DU BASSIN EST CONSTANT ET CONFORME AUX PRÉCONISATIONS DE LA NOTICE.
LA PERSONNE EFFECTUANT LA MANOEUVRE DOIT S'ASSURER DE L'ABSENCE DE BAINEURS ET TOUJOURS GARDER LA VUE SUR LE BASSIN PENDANT LES OPÉRATIONS D'OUVERTURE OU DE FERMETURE.**

- Il est impératif d'ouvrir et de fermer le tablier intégralement, sans jamais le laisser en position intermédiaire.
- En cas d'utilisation d'un balai automatique sous la couverture, vérifier que le tuyau d'alimentation ne perturbe pas le mouvement des lames lors de l'ouverture et de la fermeture du couvercle.
- Il est impératif de retirer les objets flottants du plan d'eau lors de la fermeture du couvercle.
- Ne pas bloquer le tablier lors de l'enroulement ou du déroulement.
- Ne pas actionner le tablier quand il est pris par la glace.
- L'ouverture ou la fermeture du bassin se fait par une seule personne, environ 2 minutes. Environ 3 minutes pour le verrouillage ou déverrouillage des kits d'accrochage.
- Ne jamais laisser d'objet posé sur la couverture (serviette, bouée) car en cas d'ensoleillement les lames pourraient être localement gonflées et la garantie ne s'appliquerait pas.
- Ne jamais recouvrir un tablier de couverture avec un produit non conçu pour cet usage, les lames risquent de se déformer.

ENTRETIEN / MAINTENANCE

Toute personne intervenant sur les parties électriques doit être habilitée et doit se conformer aux instructions du fabricant ainsi qu'aux normes et règlements en vigueur.



Lors d'une intervention, le technicien doit porter ses EPI (équipements de protection individuelle) : gants, lunettes, tapis, etc...

Il est recommandé de mettre hors-tension l'installation avant toute intervention.

NIVEAU D'EAU DU BASSIN

- Afin d'assurer une sécurité optimum et un bon fonctionnement de l'enrouleur, toujours vérifier que le niveau d'eau du bassin reste constant et conforme aux préconisations du fabricant (pour plus de confort, utiliser un trop-plein, et un régulateur de niveau d'eau).
- Un niveau trop haut est la conséquence d'un trop-plein obstrué par des feuilles ou autre.
- Un niveau d'eau trop bas entraîne des risques de blocage.
- Dans le cas de gorge ou de main courante, le niveau d'eau doit être contrôlé par un régulateur de niveau.

FILTRATION & TRAITEMENT DE L'EAU

- Programmer la filtration pendant les heures d'ensoleillement et la faire fonctionner en permanence dès que l'eau atteint 25 °C.
- Afin de garantir la longévité de votre installation, l'eau de la piscine doit être correctement traitée selon les normes et recommandations en vigueur (NF EN 16713-3)
- Le pH, le TH et le TAC de l'eau doivent être vérifiés et ajustés aussi souvent que nécessaire (il faudra cependant veiller à ne pas corriger ces 3 paramètres indépendamment les uns des autres, mais le faire en utilisant la table de Taylor et équilibrer l'eau en fonction des 3 paramètres analysés).

ENTRETIEN (À LA CHARGE DU CLIENT)

- Effectuer un nettoyage approfondi du tablier deux fois par an (mise en service et hivernage). Ceci est d'autant plus important si l'eau de la piscine est calcaire. Pour cela, utiliser un produit nettoyant détartrant (voir catalogue) et rincer au jet d'eau.
- Il convient d'effectuer une inspection de l'ensemble du système, en cas d'effort anormal sur la couverture (chute).
- Effectuer une vérification annuelle des sangles.
- Ne pas laver les caillebotis IPÉ avec un lavage à haute pression, il est recommandé de les laver régulièrement à l'eau claire avec une brosse non métallique.

ENTRETIEN / MAINTENANCE

HIVERNAGE

- Hiverner la piscine en fonction de sa situation géographique.
- Fermer la couverture en position de sécurité sans baisse du niveau d'eau.
- En cas de baisse de niveau d'eau, pour mettre les pièces à sceller hors d'eau, enrouler la couverture et sécuriser le bassin avec un couverture d'hivernage de sécurité.
- Nous préconisons l'installation d'un voile d'hivernage Ivernéa, pour protéger le tablier des UV et des salissures.

MAINTENANCE

- Toutes les interventions doivent être réalisées par un professionnel, qui prendra contact si nécessaire avec le fabricant.
- Toutes les pièces de rechange doivent être d'origine ou conformes à la norme.
- Inspecter l'ensemble du tablier.
- Il est nécessaire de vérifier à chaque début de saison et en cas d'événement accidentel (chute d'un corps, grêle sur la couverture, effort anormal sur le tablier etc...) que les lames ne présentent pas de dégradations visibles, susceptibles de compromettre la fonction de sécurité du couverture (lames avec fissures, trous, déformation etc...). Procéder au changement des lames ou de l'ensemble du tablier le cas échéant.
- Eté comme hiver, ne pas couvrir le tablier avec un couverture opaque, "Risque de détérioration des lames due à une élévation de la température".

CONSEILS DE SÉCURITÉ

Chers clients,

Vous nous avez accordé votre confiance en sélectionnant notre produit et nous vous en remercions.

Nous vous conseillons de lire attentivement les recommandations ci-dessous.

AVERTISSEMENT

La piscine peut constituer un danger grave pour vos enfants. Une noyade est très vite arrivée.

Des enfants à proximité d'une piscine réclament votre constante vigilance et votre surveillance active, même s'ils savent nager.

Apprenez les gestes qui sauvent.

La présence physique d'un adulte responsable est indispensable lorsque le bassin est ouvert.



Mémorisez et affichez près de la piscine les numéros des premiers secours.

☎ **18** (en France) ou **112**

POMPIER

☎ **15**

SAMU

(écrire le numéro correspondant à votre région)



CENTRE
ANTIPOISON

CONSEILS DE SÉCURITÉ

- Cette couverture ne se substitue pas au bon sens ni à la responsabilité individuelle. Il n'a pas pour but non plus de se substituer à la vigilance des parents et/ou des adultes responsables, qui demeure le facteur essentiel pour la protection des jeunes enfants.
- **AVERTISSEMENT** : la sécurité n'est assurée qu'avec une couverture fermée, verrouillée et correctement installée conformément aux instructions du fabricant.
- La couverture doit être systématiquement installée en cas d'absence même momentanée du domicile.
- Contrôler l'absence de baigneurs ou de corps étrangers dans le bassin avant et pendant la manoeuvre.
- Ranger les dispositifs et/ou outils nécessaires pour actionner les couvertures hors de portée des enfants.
- La mise en oeuvre du mécanisme ne doit être entreprise que par un adulte responsable.
- Hormis pour les fonds mobiles, les terrasses mobiles et les éléments d'habillage prévus à cet effet (caillebotis par exemple), interdire de monter, marcher ou de sauter sur une couverture de sécurité.
- Prendre toutes les mesures afin d'empêcher l'accès du bassin aux jeunes enfants et ce, jusqu'à la réparation du couverture ou lors d'un constat de dysfonctionnement empêchant la fermeture et la sécurisation du bassin ou en cas d'indisponibilité temporaire de l'équipement ou du bassin.
- Respecter les hauteurs d'eau définies par le fabricant.

Un enfant se noie en moins de 3 minutes, aucun type de protection ne remplacera jamais la surveillance et la vigilance d'un adulte responsable.

RECYCLAGE

EMBALLAGE



Procédez à la mise au rebut des emballages dans les règles et prescriptions en vigueur.

FIN DE VIE



- Ne jetez pas vos appareils mis au rebut ni les piles usagées avec les déchets ménagers non triés.
- Vous avez la responsabilité de remettre tous vos déchets et notamment ceux d'équipements électriques et électroniques en les déposant à un point de collecte dédié pour le recyclage et la revalorisation.
- Certains produits contiennent potentiellement des substances dangereuses pour l'environnement celles-ci seront éliminées ou neutralisées.
- Informez-vous des systèmes de reprise et de collecte existants. www.quefairedemesdechets.fr



Procédez à la mise au rebut de la notice dans les règles et prescriptions en vigueur.



Adresses sur quefairedemesdechets.fr

NOTES

NOTES

DEL SAS
ZA LA BASSE CROIX ROUGE
35530 BRÉCÉ - FRANCE

☎ +33 (0)9 70 72 5000 / INFO.FR@CF.GROUP

CACHET